



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**BUDGET ANNEXE DU CAMPING
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE
LA VILLE DE COURNON D'Auvergne**

Numéro SIRET : 216 301 242 00022

POSTE COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE CLERMONT BANLIEUE

M.4

Budget annexe - Opérations et services assujettis à la TVA

Décision Modificative N°1

CAMPING

ANNEE 2016

Le budget doit être présenté en euros sans décime ni centime

SOMMAIRE

Pages		Jointes	Sans objet
	I. Informations générales		
p.1	B - Modalités de vote du budget		
	II. Présentation générale du budget		
p.2	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.3	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.4	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.5	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.6	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III. Vote du budget		
p.7	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
p.8	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
p.9	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.10	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	IV. Annexes		
	A - Eléments du bilan		
	A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.2 - Etat de la dette -Autres dettes		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
	A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
	A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés en cours d'année		X
	Etat des amortissements		X
	Etat de l'actif immobilisé		X
	Etat des véhicules		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
p.11	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.12	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		X
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		
	C1 - Etat du personnel		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.13	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art.L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- ~~avec ou~~ sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 (2) ;

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (2) :

- ~~semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)~~
- ~~budgétaires (délibération n° du).~~

IV – ~~La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget – primitif ou cumulé – de l'exercice précédent (2).~~

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V – Le présent budget a été voté (2) :

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1;~~
- ~~avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Rayer la mention inutile

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		SECTION	SECTION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 975,00	11 975,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 975,00	11 975,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-5 400,00	-5 400,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		-5 400,00	-5 400,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 575,00	6 575,00
----------------------------	-----------------	-----------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	156 300,00	0,00	11 975,00	11 975,00	168 275,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 791,00	0,00	0,00	0,00	172 791,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
Total des dépenses de gestion des services		340 091,00	0,00	11 975,00	11 975,00	352 066,00
66	Charges financières	37 000,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		378 091,00	0,00	11 975,00	11 975,00	390 066,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	170 570,00		0,00	0,00	170 570,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		170 570,00		0,00	0,00	170 570,00
TOTAL		548 661,00	0,00	11 975,00	11 975,00	560 636,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	19 454,00					19 454,00
---	------------------	--	--	--	--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	580 090,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuation de charges	12 800,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
75	Autres produits de gestion courante	385 000,00	0,00	0,00	0,00	385 000,00
Total des recettes de gestion des services		517 800,00	0,00	0,00	0,00	517 800,00
Total des recettes réelles d'exploitation		517 800,00	0,00	0,00	0,00	517 800,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	50 315,00		11 975,00	11 975,00	62 290,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		50 315,00		11 975,00	11 975,00	62 290,00

TOTAL		568 115,00	0,00	11 975,00	11 975,00	580 090,00
--------------	--	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
---	--	--	--	--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	580 090,00
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	108 280,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	--

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	132 000,00	0,00	-17 375,00	-17 375,00	114 625,00
Total des dépenses d'équipement		138 000,00	0,00	-17 375,00	-17 375,00	120 625,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 000,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
Total des dépenses financières		108 000,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		246 000,00	0,00	-17 375,00	-17 375,00	228 625,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 315,00		11 975,00	11 975,00	62 290,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		50 315,00		11 975,00	11 975,00	62 290,00
TOTAL		296 315,00	0,00	-5 400,00	-5 400,00	290 915,00
BOULGE D'EXECUTION NEGATIVE REPORTÉ QUANTIFIÉ (4)		30 036,00				30 036,00
						+
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						320 951,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	90 325,00	0,00	-5 400,00	-5 400,00	84 925,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	65 456,00	0,00	0,00	0,00	65 456,00
Total des recettes d'équipement		155 781,00	0,00	-5 400,00	-5 400,00	150 381,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		155 781,00	0,00	-5 400,00	-5 400,00	150 381,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	170 570,00		0,00	0,00	170 570,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		170 570,00		0,00	0,00	170 570,00
TOTAL		326 351,00	0,00	-5 400,00	-5 400,00	320 951,00
BOULGE D'EXECUTION POSITIVE REPORTÉ QUANTIFIÉ (4)						0,00
						+
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						320 951,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	108 280,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée, et en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de la collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure cet état (voir le détail Annexe IV-A7)

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 975,00		11 975,00
Dépenses d'exploitation – Total		11 975,00	0,00	11 975,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 975,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	7 975,00	7 975,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-17 375,00	4 000,00	-13 375,00
Dépenses d'investissement – Total		-17 375,00	11 975,00	-5 400,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 400,00
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
72	<i>Production immobilisée</i>		4 000,00	4 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	7 975,00	7 975,00
Recettes d'exploitation – Total		0,00	11 975,00	11 975,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 975,00
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	-5 400,00	0,00	-5 400,00
Recettes d'investissement – Total		-5 400,00	0,00	-5 400,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 400,00
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7) .
(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	156 300,00	11 975,00	11 975,00
605	Achats de matériel, équipement	9 500,00	2 000,00	2 000,00
6061	Fournitures non stockables	50 000,00	7 975,00	7 975,00
6063	Fourn d'entr & petit équipt	15 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	0,00
61528	Autres bâtiments	11 000,00	0,00	0,00
61558	Entr s/ autres biens mob	1 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	9 000,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	3 600,00	0,00	0,00
6228	Divers	24 500,00	0,00	0,00
6231	Annonces & insertions	3 500,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 000,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	3 500,00	0,00	0,00
627	Services bancaires & assimilés	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations _ç)	1 000,00	1 500,00	1 500,00
635111	Cotisation foncière des entrep	500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 791,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	2 330,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées F.N.A.L.	580,00	0,00	0,00
6336	Cotisations au CNFPT	1 460,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements	116 801,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	26 650,00	0,00	0,00
6453	Caisses de retraite	10 030,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	5 740,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	1 000,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvr	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		340 091,00	11 975,00	11 975,00
66	Charges financières (b) (8)	37 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	38 000,00	0,00	0,00
66112	Rattachement des ICNE	-1 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles	500,00	0,00	0,00
673	Titres annulés	500,00	0,00	0,00
68	Dotations aux prov et aux dépréciations (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilées (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		378 091,00	11 975,00	11 975,00

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	170 570,00	0,00	0,00
6811	Dotation / immob.incorp, corpo	170 120,00	0,00	0,00
6812	Charge d'exploitat° à répartir	450,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		170 570,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	170 570,00	0,00	0,00
-----------------------------------	-------------------	-------------	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	548 661,00	11 975,00	11 975,00
--	-------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	19 454,00		0,00
--	------------------	--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	568 115,00		11 975,00
---	-------------------	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M41

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M43 et en M44 inférieur au montant de l'exercice

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciation des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges (5)	12 800,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	12 800,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	120 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	95 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	2 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	20 000,00	0,00	0,00
7087	Remboursements de frais	3 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	385 000,00	0,00	0,00
752	Revenus immeubles non affectés	375 000,00	0,00	0,00
758	Produits de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		517 800,00	0,00	0,00

76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		517 800,00	0,00	0,00

042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	50 315,00	11 975,00	11 975,00
722	Immobilisations corporelles	29 500,00	4 000,00	4 000,00
777	Quote-part des subventions	20 815,00	7 975,00	7 975,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 315,00	11 975,00	11 975,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	568 115,00	11 975,00	11 975,00
---	-------------------	------------------	------------------

+		
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
=		
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		11 975,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M49

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
inférieur au montant de l'exercice

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT– DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	6 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droit similaire	6 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	132 000,00	-17 375,00	-17 375,00
2121	Aménagt de terrains	80 000,00	-21 875,00	-21 875,00
2153	Instal. à caractère spécifique	35 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau & Info.	2 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immob corporelles	15 000,00	4 500,00	4 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors op.)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° (1 ligne par op.) (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	138 000,00	-17 375,00	-17 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	108 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	108 000,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affecta° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	108 000,00	0,00	0,00
45...1	Opérat. pour compte de tiers n°... (1 ligne par op.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	246 000,00	-17 375,00	-17 375,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	50 315,00	11 975,00	11 975,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>20 815,00</i>	<i>7 975,00</i>	<i>7 975,00</i>
13912	<i>Régions</i>	<i>5 010,00</i>	<i>2 760,00</i>	<i>2 760,00</i>
13913	<i>Départements</i>	<i>15 805,00</i>	<i>5 215,00</i>	<i>5 215,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>29 500,00</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>
2135	<i>Installat° générale, construct°</i>	<i>29 500,00</i>	<i>4 000,00</i>	<i>4 000,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	50 315,00	11 975,00	11 975,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	296 315,00	-5 400,00	-5 400,00
--	-------------------	------------------	------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-5 400,00
---	------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 040 = RE 042*
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires
(9) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre *DI 041 = RI 041*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	90 325,00	-5 400,00	-5 400,00
1312	Régions	64 925,00	-5 400,00	-5 400,00
1313	Départements	25 400,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	65 456,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	65 456,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		155 781,00	-5 400,00	-5 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectations à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (ligne par opé) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES		155 781,00	-5 400,00	-5 400,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert. entre sections (6) (7)	170 570,00	0,00	0,00
2805	Concession & droits similaires	358,00	0,00	0,00
28121	Terrains nus	6 018,00	0,00	0,00
28128	Autres terrains	4 195,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	57 896,00	0,00	0,00
28135	Installat° générale, agencement	14 796,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	68 067,00	0,00	0,00
28153	Instal. à caractère spécifique	1 675,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	620,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau & Info.	958,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 537,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	450,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		170 570,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		170 570,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		326 351,00	-5 400,00	-5 400,00
				+
RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				-5 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(8) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		128 815,00	7 975,00	7 975,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		108 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euro	108 000,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 815,00	7 975,00	7 975,00
13912	Régions	5 010,00	2 760,00	2 760,00
13913	Départements	15 805,00	5 215,00	5 215,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	136 790,00	0,00	30 036,00	166 826,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		170 570,00	0,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		170 570,00	0,00	0,00
2805	Concession & droits similaires	358,00	0,00	0,00
28121	Terrains nus	6 018,00	0,00	0,00
28128	Autres terrains	4 195,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	57 896,00	0,00	0,00
28135	Installat° générale, agencement	14 796,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	68 067,00	0,00	0,00
28153	Instal. à caractère spécifique	1 675,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	620,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau & Info.	958,00	0,00	0,00
28188	Autres	15 537,00	0,00	0,00
4818	Charges à étaler	450,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total des ressources propres disponibles	170 570,00	0,00	0,00	0,00	170 570,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	166 826,00
Ressources propres disponibles	VIII	170 570,00
Solde	IX = VIII - IV (5)	3 744,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D1 – ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice Nombre de membres présents Nombre de suffrages exprimés VOTES : Pour Contre Abstentions
	Date de convocation :/...../.....
Présenté par le Maire (1), A COURNON D'AUVERGNE le	Le Maire (1),
Délibéré par le Conseil Municipal (2), réuni en session A COURNON D'AUVERGNE le	
	Les membres du Conseil Municipal (2),
Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....	
A....., le/...../.....	

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;
 (2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.